

Projet

CONSTITUTION_JETTE

Architectes

MICHÈLE VERHELST ARCHITECT

Adresse

Avenue de la Constitution 74, 1190 Jette

Programme

Le maître de l'ouvrage désirait bâtir son appartement sur un immeuble existant dont il est propriétaire.

À propos

Celui-ci souhaitant créer un espace lumineux, aux lignes épurées et respectueux de l'environnement, nous lui avons proposé une rehausse en ossature bois avec toiture plate en façade avant et toiture à pente inversée s'ouvrant sur les jardins en intérieur d'ilot.

En façade avant, les baies sont parfaitement alignées sur celles existantes. La baie centrale présente de larges dimensions favorisant ainsi un grand bain de lumière naturelle.

La façade arrière, quant à elle, est totalement vitrée.

La façade avant, recouverte de plaques en fibres-ciment (composées de ciment Portland, mélange de chaux et de marne) de ton rouge vif, présente une géométrie à dominance horizontale variable. Le rouge permet tout à la fois de trancher avec les bâtiments existants et de se fondre dans les tons des persiennes des étages inférieurs.

Nous désirions ici marquer une philosophie générale de notre travail : la volonté de cassure net mais aussi d'harmonisation. Nous tenions à offrir une grande légèreté à l'ensemble de la rehausse et une simplicité de lecture en réponse à la simplicité constructive de l'immeuble existant.

Typologie

Logements multiples

Statut

Construit

conception

2010

livraison

2011

Maître d'ouvrage

Particulier

Superficie

180

MICHÈLE VERHELST
architectRue Edmond Tollenaere, 56/13
1020 Bruxelles

Tél : 0032479911397

info@micheleverhelst.be
www.micheleverhelst.be

AUTRES PROJETS :

restaurant BONBON
- 2011 2011
- BruxellesLoft Tollenaere
- 2008 2009
- LaekenMaison de repos_DRION
- 2007 2010
- LodelinsartFERME URBAINE
- 2012
- Brussels



Â© Laurent Brandasj



Â© Laurent Brandasj



Â© Laurent Brandasj



À© Laurent Brandasj